



ADDENDA # 2

Date: 5 Juin 2017

Projet: 'Clés en mains' Projet serres St-Augustin

Les soumissionnaires doivent s'assurer que leurs propositions soient basées sur la version la plus récente des documents de soumission publiés et prennent en considération les informations ci-dessous, incluant toute information déjà publiée lors des amendements ou Q&Rs antérieurs.

Les propositions ne respectant pas cette exigence seront rejetées.

Objectif de l'addenda #2:

Il y avait une erreur dans le contenu de l'addenda #1 FR.

Une autre version de l'addenda #1 a été téléchargée pour corriger cet erreur.

5.

REPLACER:

Addenda #1 FR

PAR:

Addenda #1 FR 17-030

Toutes les autres conditions et exigences demeurent inchangées.